Image not found or type unknown

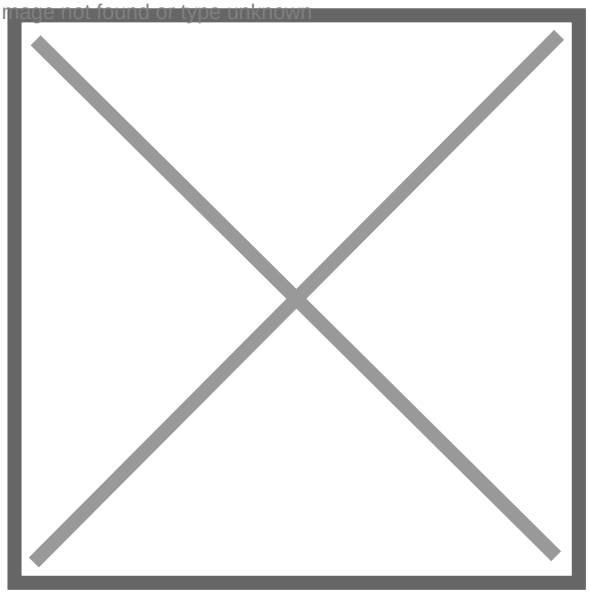

Copyright concernant des photos sur internet

Par **fheude**, le **13/04/2010** à **11:59**

Bonjour,

Je reçois actuellement des lettres me réclamant une somme d'argent basées sur le fait que j'ai utilisé sans autorisation des photos 'copyrightées'. Or, La demande est basée sur 3 fausses affirmations.

Que puis-je ou dois-je faire, sachant que cette somation à payer vient d' Allemagne et que malgré un mail expliquant ma bonne foi, les menaces continuent

Cordialement
Fabrice Heude
fheude@free.fr

Par **frog**, le **13/04/2010** à **12:37**

[citation]La demande est basée sur 3 fausses affirmations. [/citation]
Lesquelles ?

Par **fheude**, le **13/04/2010** à **14:49**

Les 3 fausses affirmations sont les suivantes:

- Utilisation de matériel copyrightés - en l'occurence le logo de leur site -faux
- Distribution du dit matériel par l'intermédiaire de mon site - faux
- Distribution du dit matériel sous la forme de 2 offres - faux

Voila,
Merci pour vos réponses

Fabrice HEUDE
fheude@free.fr

Par **frog**, le **13/04/2010** à **14:57**

Peux-tu m'envoyer une copie scannée du ou des courriers que tu as reçu à 5z33h77jw1czl68@jetable.net ?

Avec comme objet "DPI Allemagne", ça évitera que ça se perde au fins fonds du dossier spam. ;-)

Par **fheude**, le **13/04/2010** à **15:12**

voila, c'est fait

Merci
Fabrice HEUDE
fheude@free.fr

Par **frog**, le **15/04/2010** à **11:32**

Si j'ai bien tout compris, tu as bel et bien utilisé un logo protégé par le droit de la propriété allemand, en l'occurrence le logo de journal FAZ.

Peu importe si ce fichier renseignait une telle chose ou non : Une création qui n'est pas à toi est protégée d'office et sans autre formalité, dès sa création. Cette règle vaut tant en France qu'en Allemagne.

Le premier courrier n'étant pas anodin, une copie de celui-ci me serait nécessaire pour avoir un aperçu global du litige et des prétentions de l'autre partie. Essaye de me mailer ça dès que possible.

Par **xaxa28**, le **15/04/2010** à **12:02**

Bonjour

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

vous devez prouver qu'il n'y a pas eu usage d'utilisation de ces photos 2 comment ils savent que vous avez utilisé ces derniers bon la le fait que c'est en Allemagne ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas vous suivre en France bon pour être sure n'hésitez pas à consulter http://www.monavocatonline.fr/ g subis presque la même situation et on m'a conseillé pour presque rien
bon courage

Par **fheude**, le **15/04/2010** à **13:06**

To Frog

[citation]Si j'ai bien tout compris, tu as bel et bien utilisé un logo protégé par le droit de la propriété allemand, en l'occurrence le logo de journal FAZ. [/citation]

C'est bien la le problème, ce n'est pas le logo de leur site que j'ai utilisé , c'est ce que je me tue à leurs dire et c'est ce qu'ils s'obstinent à ne pas entendre. Je leur ai envoyé en pièces jointes le logo de leur site et l'image que j'ai utilisé (d'ailleurs même pas trouvée sur leur site).

Je veux bien t'envoyer le premier courrier reçu, je les réécrirai par mail mais j'ai besoin d'une adresse mail ou l'envoyer à moins de réutiliser celle du précédent message

Merci
Fabrice HEUDE
fheude@free.fr

Par **frog**, le **15/04/2010** à **14:05**

[citation]ce n'est pas le logo de leur site que j'ai utilisé[/citation]
Es-tu à l'origine de la création de l'image où on peut lire

Frankfurter Allgemeine
FAZ.NET ?

Dans la négative, tu as utilisé une image dont tu ne détiens pas les droits. Que cette image soit ou non actuellement en tête de www.faz.net n'y change rien : Cette création reprend la police de la FAZ et la marque du même nom. En utilisant cette image, tu as violé le droit de la propriété intellectuelle.

[citation]à moins de réutiliser celle du précédent message[/citation]
L'adresse devrait encore être valide aujourd'hui et demain.

Par **fheude**, le **15/04/2010** à **14:58**

l'image où on peut lire Frankfurter Allgemeine FAZ.NET **est** le logo de leur site et ce n'est pas

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

cette image que j'ai utilisé, et ça jeux le prouver. Malgré tout, il n'empèche qu'ils insistent lourdement. En matière informatique une image peut être 'taguée' en terme de copyright (clic droit, propriété, details, origine).

Dans mon cas, Le FAZ.net affirme que j'ai utilisé leur logo ce qui est faux (qui d'ailleurs ne contient aucun tag de copyright) et qui plus est, l'image utilisée n'a pas été récupéré depuis leurs sites. Tout cela fait que je me retrouve dans une impasse alors que je suis de bonne foi.

Merci
Fabrice HEUDE
fheude@free.fr

Par **LeKingDu51**, le **16/04/2010** à **01:27**

Bonjour,

Je pense que le problème n'avance pas comme il le faudrait. Pouvez vous me communiquer les deux photographies litigieuses : celle que vous avez utilisez et celle qu'ils vous reprochent d'avoir utilisée.

lekingdu51.experatoo@gmail.com

Ensuite, merci de bien vouloir indiquer quels sont les droits que vous détenez sur l'image que vous avez utilisée.

Cdlt

Par **fheude**, le **16/04/2010** à **09:22**

ATTN LeKingDu51

Voila, c'est fait .

Merci,

Cordialement
Fabrice HEUDE

fheude@free.fr

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés